Interdiction de la publicité pour l'ibuprofène dosé à 400 mg

Compte Test - 2024-02-10 17:58:09 - Vu sur pharmacie.ma

Dès le 2 avril 2024, la publicité grand public pour les médicaments contenant 400 mg d'ibuprofène sera interdite. Cette décision vise à encourager l'utilisation responsable de ces médicaments et à réduire les risques d'effets indésirables graves.

En effet, malgré les recommandations de privilégier la dose de 200 mg en première intention, les publicités pour l'ibuprofène 400 mg n'ont pas incité les patients à commencer par la dose la plus faible. De plus, une augmentation des signalements d'effets indésirables graves (hémorragies gastro-digestives, atteintes rénales) a été observée parallèlement à l'augmentation des ventes de l'ibuprofène 400 mg.

Cette interdiction s'inscrit dans la continuité des mesures prises pour sécuriser l'usage de ces médicaments. En décembre 2019, l'accès libre en pharmacie a été interdit. Il y a eu également l’ajout d'une mention sur les notices : information sur le risque de retard de diagnostic en cas d'infection bactérienne.

L'interdiction de la publicité ne remet nullement en cause l'efficacité de l'ibuprofène 400 mg, mais vise à améliorer son utilisation et à réduire les risques pour la santé.